

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 01 FEVERIER 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 4

Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 25/01/2024

Le 1^{er} Février 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Nadia GUYON, Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON (Pouvoir à David POMMIER), Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Patrick CHARRONDIERE, Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Yves DUMOULIN, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, France-Line VINCENT (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Gérard PORRETTI.

OBJET : CULTURE PATRIMOINE – Demande de subvention de l'association Les Passeurs

M. Marc PECHOUX, Président, présente l'événement culturel porté par l'association Les Passeurs.

Cet événement consiste en l'organisation d'un ciné-concert « Les trois âges » par l'ensemble Saxonium le samedi 3 février, à 20h30. Le concert aura lieu dans l'auditorium de l'espace culturel La Passerelle. L'objectif annoncé est une fréquentation d'au moins 80 personnes.

Pour mener ce projet, l'association Les Passeurs demande le soutien de la Communauté de communes à hauteur de 1 909 euros.

M. Yves DUMOULIN souligne le rayonnement intercommunal de ce ciné-concert, et son adéquation avec le projet culturel de la CCDSV adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022.

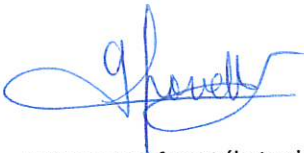
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 18/01/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que le versement de cette subvention de 1 909 € est conditionné par la réalisation du ciné-concert qui fait l'objet de la demande de subvention ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2024.

A Villeneuve, le 01/04/2024

**Le Secrétaire de Séance,
Gérard PORRETTI**



Affichage sous format électronique :

**Le Président,
Marc PECHOUX**

